

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-Lettre-a-la-DRAF-de-la.html>



Auvergne : Lettre à la DRAF de la section SNETAP de l'EPLA d'Aurillac

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

DRAF / [SRFD](#)

Domaine de MARMILHAT
BP 45
63370 LEMPDES

s/c de M le Directeur de l'EPLEA d'AURILLAC

AURILLAC, le 18 Septembre 2014
BILAN DE RENTREE 2014

1- Education et surveillance

Contrairement aux affirmations de l'Administration, la dotation en Assistants d'éducation diminue cette année. Pour un total de 6 [ETP](#) affiché l'an passé (5,95 dans la réalité), nous sommes cette année à 5,70 ETP.

La situation était déjà tendue l'an passée. Elle le sera encore plus cette année, et impose le recours au budget d'établissement pour pallier le désengagement de l'Administration.

Le rôle de ces personnels est fondamental et ne peut en aucun cas être réduit à de la simple surveillance.

Nous demandons a minima le maintien de la dotation 2013/2014 (6 ETP) et au-delà, la prise en compte des besoins réels, nécessaire pour que les [AE](#) assurent pleinement leurs missions.

2- Enseignement

- Seuils de recrutement

Cette année, l'établissement a été pénalisé par le maintien des seuils de recrutement.

Dans les classes de [BTS](#) ACSE et BTS STA, des étudiants supplémentaires auraient pu être recrutés. (pour ce dernier, une analyse objective montre que 3 ou 4 jeunes supplémentaires auraient pu intégrer la formation)

Socialement, il n'est pas admissible d'empêcher des jeunes d'intégrer un parcours de formation professionnalisant vers des secteurs qui recrutent.

Ces seuils doivent être supprimés.

- Heures dédoublées non liées aux effectifs en classes de 1ère S et Terminale S

Argument de recrutement, élément de qualité du travail avec les élèves et taux de réussite très satisfaisants, le travail en effectifs réduits est indispensable.

Nous rappelons que ces heures doivent être intégralement attribuées à l'Etablissement, et ce indépendamment des effectifs.

- Enseignement de l'[ESC](#)

Cet enseignement est stratégique dans l'enseignement agricole en terme d'animation et d'ouverture culturelle notamment à destination des élèves internes qui représentent une forte proportion des élèves de l'établissement (heures d'animation)

Nous demandons le rétablissement du deuxième poste de titulaire à temps plein.

A minima, le contrat de travail doit être établi à hauteur de 70%

- Enseignement du Génie Alimentaire

Nous estimons qu'il est nécessaire de conforter et de stabiliser la dotation pour la filière agroalimentaire, fondamentale pour l'[EPL](#).

A ce jour, l'analyse des temps de travail et des heures supplémentaires montre la nécessité de 2 postes supplémentaires.

Nous demandons le rétablissement du deuxième poste de titulaire à temps plein. A minima, le contrat de travail doit être établi à hauteur de 70%

3 - [ATLS](#)

- Dotation pour les Laboratoires

Compte tenu du nombre de laboratoires (Biologie, Physique, Microbiologie, Biochimie, Génie Alimentaire) et de la spécificité de l'Etablissement (filiales STL, STA), la dotation est insuffisante.

” Nous demandons que le contrat de Mme VAL soit augmenté de 50% à 70%

” Nous demandons la création d'un poste de technicien de Hall pour le GA

De plus compte-tenu du nombre de laboratoires présents sur le site, l'attribution de 2h de décharge pour les enseignants est insuffisante. Nous demandons l'attribution d'une heure de décharge supplémentaire.

D BALME - SNETAP-[FSU](#)

Copie : Madame la Proviseure Ajointe

SNETAP-FSU

SNETAP-FSU Auvergne